

## Le SSIAD Commune de Limogne en Quercy

### Une équipe de soignantes :

Mmes Sylvie Bros, Sylvie Calmettes, Anne Conseil, Laëtitia Jalbert, Sandrine Joubert, Malika Leret, Annick Merle, Brigitte Pomarède Liauzun.

### Un infirmier coordinateur :

Mr. Guillaume Latour

### Un ergothérapeute :

Mme Théa Herbet



Le **Service de Soins Infirmiers À Domicile et l'Équipe Spécialisée d'Accompagnement « Cause et Vallée »**, association 1901, fédéré à l'ADMR du Lot a vu le jour en septembre 2004 sur la commune de Limogne en Quercy.

Il s'inscrit dans le maillage territorial de l'offre de soins en milieu rural avec 25 places, dont 5 pour adultes handicapés. Il se dote, en 2012, de 3 places dédiées à l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer -ou maladie apparentée- Notons que 3 places signifient la prise en charge de 9 personnes. Ces interventions, personnalisées, visent à maintenir et à stimuler les capacités restantes de la personne afin de favoriser la réalisation des actes de la vie quotidienne, et de soutenir l'aidant familial : aide psychologique, aménagement du domicile ... etc.

Notre **SSIAD** couvre les territoires de Limogne et Cajarc et rayonne ainsi sur 26 communes. Les locaux sont situés dans le bourg de Limogne en Quercy, dans un bâtiment de plain-pied abritant également le cabinet des infirmières libérales et celui de la pédicure-podologue.

Les frais inhérents à la prise en charge sont couverts par l'assurance maladie

Il s'agit de délivrer, sur prescription médicale des prestations en soins infirmiers réalisés par des aides-soignantes contribuant au maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans (PA), des personnes en situation de handicap ainsi que des adultes atteints de maladies chroniques (PH). Notre cœur de métier est représenté par les ***soins d'hygiène, de confort et les soins relationnels***.

Du fait de la coordination qu'il assure auprès de ce public, sa vocation est de participer à préserver la meilleure qualité de vie possible, à rompre l'isolement, à retarder une entrée en établissement, à éviter le recours à l'hôpital.

Il s'inscrit fortement dans la politique du libre choix de lieu de vie des personnes en perte d'autonomie.

Une collaboration avec le cabinet d'infirmières de Limogne a permis une continuité des soins durant les différentes vagues de l'épidémie. Avec gratitude nous reconnaissons le rôle important de ce partenariat.

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, en continu de **8h à 15h** : ☎ **05.65.30.19.59**.

L'accueil physique et téléphonique est assuré par la secrétaire et/ou l'infirmier coordinateur. En cas d'absence, un répondeur enregistreur prend les appels, il est interrogé au minimum deux fois par jour du lundi au dimanche par l'équipe soignante, et les messages sont répertoriés.

Le **SSIAD** : Chainon indispensable du maintien à domicile, c'est donc, en amont, des relations avec les médecins, une inscription dans l'environnement, des partenaires institutionnels.